

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses |
| Herausgeber: | Alliance nationale de sociétés féminines suisses |
| Band: | 8 (1920) |
| Heft: | 90 |
| Artikel: | Les votations du 8 février : nos adversaires |
| Autor: | Gerhard, G. / Studer, E. |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-255804 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

St-François à Lausanne et en la cathédrale de St-Pierre à Genève notamment, ont fait beaucoup pour notre cause par leur ardente conviction religieuse comme par leur haute inspiration de justice. Publiés ensuite en brochures (*La femme et les temps nouveaux*; *Le suffrage féminin à la lueur du grand orage*) ils ont continué dans beaucoup d'esprits l'influence exercée du haut de la chaire par ce vénérable vieillard, si fervent pour une cause jeune. Et lors de la campagne pour la votation populaire dans le canton de Neuchâtel en juin dernier, ce fut M. Vallotton qu'un Comité interecclesiastique de la Chaux-de-Fonds appela à prendre la parole dans le Temple national en faveur des droits de la femme. Ce fut, croyons-nous, la dernière fois qu'il eut l'occasion de parler du suffrage en public, comme ce fut aussi la dernière fois qu'avant l'incendie destructeur résonna le grand orgue du Temple...

Aux regrets pour la perte que fait notre cause en M. Paul Vallotton viendront s'ajouter les regrets personnels de tous ceux qui ont eu le privilège de s'entretenir avec lui, de recevoir de lui de ces lettres comme savent seuls en écrire les vieillards courtois dont se perd, hélas! la race. Regrets dont nous prions respectueusement Mme Vallotton, comme sa famille, de trouver ici l'expression.

Les votations du 8 février

I. Nos adversaires

Bâle n'a pas mieux supporté que Zurich le même jour et Neuchâtel l'été dernier l'épreuve du suffrage féminin. Notre canton n'est pas encore mûr pour cette réforme. La journée où s'est formulé en chiffres précis ce qui, auparavant, était plus présumé que certain, les semaines qui ont précédé cette évaluation de nos amis et de nos ennemis, sont des dates importantes dans l'histoire de notre mouvement. Aussi les lecteurs du *Mouvement Féministe* ont-ils le droit d'en apprendre davantage à cet égard que par une simple revue statistique.

Nous nous garderons toutefois, dans ce que nous leur dirons ici, de donner un récit chronologique de notre campagne. Nous n'avons pas été, nous autres Bâloises, assez ingénieuses pour inventer de nouveaux moyens de propagande, et notre campagne présente les mêmes caractères que toute autre du même genre : appel aux femmes, affiches, brochures, articles de presse, propagande individuelle, assemblées publiques, feuilles volantes, etc. C'est pourquoi nous épargnerons à nos lecteurs le récit détaillé de notre campagne depuis la fondation de notre Comité d'action jusqu'au jour décisif de la votation, préférant traiter un seul sujet, mais sur lequel nous avons beaucoup à dire, et des détails de quelque intérêt à fournir ; nous parlerons de nos adversaires.

Si les Neuchâtelaises n'ont pas bien su, encore peu de jours avant la votation, quels seraient leurs adversaires, et si elles ont presque douté de leur existence, nous nous sommes trouvées, nous les Bâloises, dans une autre situation. Chez nous, nos adversaires avaient déjà saisi l'occasion de lancer un référendum contre la décision du Grand Conseil de modifier la Constitution. Il existait donc de ce fait une organisation qui avait provoqué cette manifestation de la volonté populaire, soit un Comité référendaire. Nous savions aussi que les feuilles de signatures avaient été servies en supplément gratuit à toute commande dans les auberges, et les restaurants, qu'on les avait offertes dans des cercles aussi sélects que le « Basler Gesangverein » et que plus d'une jolie femme endiamantée les avait promenées avec elle dans ses visites, parce que, ainsi que l'avouait l'une d'elles, elle

ne voulait pas être gouvernée par le prolétariat ! Nous avions donc à compter avec nos adversaires. Mais eux aussi ont eu à compter avec nous, et ils ont mené une campagne qui eût mérité un ennemi plus formidable. Ils auraient pu obtenir le même résultat à meilleur marché, même sans aucune propagande, car ils possédaient un allié tout puissant dans la faiblesse humaine. Pour nous, toutefois, il est flatteur de constater par les manifestations de leur activité à quel point ils nous redoutaient.

Si l'on voulait décrire les antagonistes innombrables de notre cause qu'ont mis en lumière les chiffres définitifs du scrutin, il faudrait des volumes. Nous nous bornerons donc à caractériser deux types qui ont été très fortement représentés dans le clan opposé : ceux qui ont eu peur de renforcer le socialisme par le suffrage féminin, et ceux pour lesquels il était tout naturel d'écartier cette idée déplaisante du suffrage des femmes.

De ces deux types, le premier a été beaucoup moins en vedette que le second. On l'a souvent entendu manifester son opinion dans les conversations particulières, mais il s'est prudemment tenu à l'arrière-plan. Car il n'est pas précisément glorieux d'avouer ouvertement que l'on est en principe d'accord avec une cause, mais qu'on la combattrait pour des motifs qui, s'ils peuvent avoir quelque prétexte de principe, sont surtout inspirés par l'amour du poitemonnaie. De plus, on ne veut pas irriter ceux dont on a peur, même sans suffrage féminin. Qui sait si un jour ne viendra pas où l'on dépendra de leur toute puissance ! et n'est-il pas plus sage de ne pas se compromettre ! C'est pourquoi on a rencontré beaucoup plus souvent le second type. Et celui-ci mène ses affaires au mieux, car il ne connaît pas plus les obstacles que la fausse honte. Il fait ingénument appel par la parole comme par l'image aux instincts les plus bas de ses concitoyens, exploite tranquillement leur incroyable manque de jugement, et il triomphe d'autant plus de son succès.

C'est sur des terrains différents que nous avons appris à connaître nos adversaires. D'abord dans la presse. Cela a été un juriste et un député bâlois, appartenant à la soi-disant bonne société, qui a tenté d'employer le langage populaire pour mobiliser les lecteurs de journaux contre le suffrage des femmes ; mais comme il lui est arrivé la mésaventure de confondre populaire et vulgaire, ses débuts ne furent pas heureux ! Lorsqu'il s'aperçut qu'il avait embouché la mauvaise trompette, il tenta dans les numéros suivants de la série de changer de ton. Ce fut plus supportable, mais l'inspiration de cette musique se maintint jusqu'à la fin. Il est inutile de rééditer pour les lecteurs du *Mouvement Féministe* tous les arguments dont il fit usage contre le suffrage, car nous savons tous que le vote des femmes est une plante étrangère de l'importation de laquelle doit être préservée la libre Suisse, que l'on estime trop la femme pour la jeter dans la mêlée politique, que ce n'est qu'une poignée de vieilles filles et d'intellectuels internationalistes qui réclament le suffrage, etc.

— Ce qui nous a personnellement le plus froissées dans la tactique journalistique de nos adversaires a été leur manière d'opposer les femmes célibataires aux femmes mariées, et la peine que l'on s'est donnée pour combattre ou étouffer tout sentiment de solidarité parmi les femmes partout où l'on craignait ses manifestations.

En revanche, nos adversaires ont observé une modestie étonnante dans nos assemblées publiques. Nous en avons organisé trois dans les différents quartiers de la ville pour donner aux amis et aux ennemis de notre cause l'occasion d'échanger leurs idées. Et à la première, un de nos adversaires s'est levé. Il a demandé la parole qui lui a été accordée d'autant plus volontiers que l'atmosphère générale était nettement suffragiste ;

mais lorsqu'au lieu de discuter les points touchés par la conférence, il a commencé à répéter presque textuellement un de ses articles de journal, il dut se taire devant les protestations venues surtout de la partie masculine de l'auditoire. Ceci lui enleva assurément l'envie de participer à nos assemblées, car on ne le revit plus, et aucun autre antagoniste ne demanda plus jamais la parole. Aucune discussion publique ne fut d'ailleurs organisée par la partie adverse, sans doute parce qu'elle avait le sentiment vague que ses arguments ne supporteraient guère la contradiction. Ce n'est que dans les cercles privés de quelques partis politiques que la parole fut prise librement contre nous. Comme ces assemblées de parti ont été, à peu d'exceptions près, fermées aux femmes, nous ne savons pas exactement ce qui s'y est passé ; toutefois, nous avons appris qu'à l'assemblée du parti radical-démocratique, à laquelle avaient été invitées des femmes appartenant par leur entourage à cette tendance politique, les femmes présentes, comme aussi bon nombre d'hommes, ont été stupéfaits du niveau inférieur auquel s'est maintenue la discussion. Finalement, il fut voté par 24 voix contre 20 de se prononcer contre le suffrage. Cette majorité de 4 voix est significative quand on songe aux grandes affiches qui parurent ensuite : « *Le parti radical-démocratique recommande de repousser le suffrage des femmes...* » — Une réunion des femmes catholiques semble avoir présenté plus d'originalité. Un prêtre et un député au Grand Conseil parlèrent tous deux contre le suffrage ; et lorsque, après ouverture de la discussion, un membre présent de l'Association des femmes catholiques essaya de dire quelques paroles en faveur du suffrage, les deux orateurs prirent la porte, à peine avait-elle commencé, suivis dans leur fuite par la majorité de l'assistance. La présidente essaya alors de mettre aux voix dans la trentaine de personnes restées au poste une résolution qui fut votée par 25 voix contre le suffrage et 5 pour. Et le lendemain, on pouvait lire dans tous les journaux qu'une assemblée de 600 femmes catholiques s'était prononcée contre le vote des femmes, avec une minorité dissidente de 5 voix !

Peu avant la votation, et durant les deux jours de celle-ci, les affiches et les feuilles volantes entrèrent en jeu. On utilisa la fameuse affiche illustrée neuchâteloise, qui n'avait pas manqué son effet dans ce canton il y a 8 mois, mais en l'ornant d'une versification du terroir, adoptée à nos circonstances locales. En outre, on pouvait voir une autre affiche, où s'établait une forme féminine serrant un nourrisson dans ses bras avec cette légende : « *Pas de suffrage féminin.* » Pour ceux auxquels la langue de l'image ne parlait pas assez clairement, il y eut encore des affiches avec texte comme celle-ci : « *Nous ne voulons pas être gouvernés par les femmes. Donc pas de suffrage féminin. Votez non. Le Comité référendaire.* » Les derniers jours enfin, le célèbre « homme-femme » dû aux artistes zurichois souriait sur tous les murs. — Les feuilles volantes ne firent leur apparition que le vendredi et le samedi. Le vendredi fut distribuée une feuille volante qui dépeignait en gravures vigoureuses et en vers harmonieux le sort des hommes avant et après l'introduction du suffrage féminin, et exprimait en termes imagés la crainte qu'avec le vote des femmes l'homme ne soit plus comme auparavant le soleil autour duquel tout tourne dans la maison ! Le samedi, on appela à la rescoussure une alliée de poids : la crainte de la prohibition de l'alcool. Une feuille imprimée reproduisait censément une conversation entre deux ouvriers, desquels l'un aurait presque voté *oui*, s'il n'avait pas été « éclairé » par son compagnon. Une troisième feuille volante montrait une foule houleuse entourant une oratrice haut perchée et violemment gesticulante.

On pourrait ajouter encore bien des détails, tant sur les lettres et les cartes d'insultes, les unes signées, les autres anonymes dont furent bombardés les membres du Comité d'action, tant sur l'activité déployée dans les cafés, et les offres de chopes gratuites à qui voterait *non*... N'insistons pas. Nous avions escompté un parti adverse nombreux que nous avions à peu près évalué à sa véritable proportion de deux tiers de *non* contre un tiers de *oui* : aussi n'avons-nous pas été surprises par la quantité de nos opposants, mais bien par leur qualité ! Et ceci a été une déception, mais moins forte que celle que nous a causée l'attitude des ouvriers. Car plus grandes avaient été nos espérances mises dans le parti socialiste, plus forte fut notre désillusion. Lorsque nous avons dû constater que les seuls qui représentaient officiellement notre revendication dans la vie politique ne sont pas en majorité ce que nous entendons par « socialistes », nous avons été très attristées. Nous avions ; il est vrai, eu des signes avant-coureurs de cette défection, mais nous n'aurions jamais pu croire qu'elle fut si considérable. Le *Basler Vorwärts* a du reste exprimé dans deux articles son désappointement quant à l'attitude de la classe ouvrière, et cela dans des termes qui viennent du cœur. « La classe ouvrière, écrit ce journal d'avant-garde, sait pourtant combattre quand il s'agit de réformes économiques : elle en a donné d'éclatantes preuves. Et maintenant, elle vient de refuser complètement son concours, au moment où il s'agissait de défendre un idéal, sans lequel le socialisme ne sera jamais réalisé. Une classe ouvrière qui n'est pas capable de libérer les mères, les épouses, et les sœurs de ses membres, alors qu'elle est consciente de la privation de leurs droits, manifeste par là son impuissance à délivrer l'humanité du capitalisme et à l'amener au socialisme. » Malheureusement, les ouvriers bâlois ont tenu un tout autre langage, et ont été habitués dans le *Vorwärts* à d'autres manifestations d'opinions. La majorité d'entre eux comprendra-t-elle ces paroles ? Nous nous le demandons.

Si, en terminant, nous essayons de résumer les impressions que nous éprouvons maintenant, après la votation, nous pouvons dire que les formes immédiates de nos expériences passent un peu à l'arrière plan, et que nous avons le sentiment d'avoir été témoins, dans un combat entre la justice et l'injustice, entre l'égoïsme et l'altruisme, d'une éclatante victoire de l'injustice et de l'égoïsme. Cela est profondément douloureux, et constitue une épreuve pour notre foi dans la victoire finale du bien. Mais nous élevons nos regards vers celles qui, à travers des épreuves bien autrement pénibles, ont conservé cette foi, et nous prononçons aussi un : *Malgré tout...* Et avec cette parole, nous retournons à notre modeste tâche au service de la justice et à notre travail pour le droit de vote des femmes.

G. GERHARD.

II. Lettre de Winterthour

Puisque le *Journal de Genève* du 10 février écrit que le résultat du scrutin de Zurich montre que le peuple suisse est devenu en politique « l'un des plus conservateurs qui soient » et « qu'il est irréductiblement opposé à l'introduction d'une réforme introduite dans tous les états civilisés, même les moins démocratiques », il nous faut donc nous rendre compte des causes qui ont dressé une telle opposition contre le suffrage féminin.

Deux points surtout ont décidé du sort de cette première votation populaire à Zurich. Le fait que l'initiative était d'origine socialiste a fourni aux partis bourgeois l'argument irrésistible du « danger rouge », et nous avons pu constater qu'un grand nombre d'électeurs n'étaient pas par principe opposés à l'introduction graduelle du suffrage, mais refusaient la proposi-

tion actuelle parce qu'elle venait des socialistes. Il faut connaître l'atmosphère de notre canton pour pouvoir comprendre ce besoin de faire un grand geste national vis-à-vis des socialistes et des extrémistes! Le geste a réussi, mais ce sont les femmes qui l'ont payé de l'échec leur droit! Le résultat du vote a prouvé aussi que les socialistes n'ont pas fait honneur à leur programme, que leur confiance dans l'influence politique des femmes de leur parti n'est pas inébranlable et qu'ils ont été, comme tous les autres, avant tout des hommes au sens étroitement masculin du mot.

Car, à mon avis, les raisons purement humaines ont été plus fortes, plus profondes, d'une portée plus générale et par conséquent plus désastreuses que les motifs politiques. J'entends par là la solidarité effrayante de tous les instincts masculins, vis-à-vis de la possibilité d'un changement dans les domaines auxquels ils n'aiment pas qu'on touche : l'alcool, les lois sanitaires, la moralité!

Ces craintes étaient les mêmes à Neuchâtel, à Bâle et à Zurich, et seront les mêmes partout; et si un événement entre tous peut être la cause d'un résultat aussi néfaste que celui que nous avons obtenu, c'est bien la prohibition en Amérique. C'est là le drapeau qui a mobilisé contre nous les hommes de toutes les classes, de tous les partis politiques, de tous les niveaux sociaux, et leur triomphe après la victoire manque autant de bon goût que leur campagne avant la bataille.

Toutefois, il ne faut pas perdre tout courage, car si la proportion de 20% d'amis du suffrage paraît bien modeste, elle nous donne au moins dans ces conditions la certitude que ce sont des amis *par conviction*. Et qu'on ne se trompe pas, derrière ces 21.000 électeurs vaincus, il n'y a pas quelques paragraphes de loi biffés d'un trait de plume, mais toute une armée de femmes, qui travailleront jusqu'au bout. Dans une démocratie comme la nôtre, c'est déjà un grand succès moral, que la majorité du Grand Conseil se soit déclarée pour l'introduction du suffrage féminin, et que la votation populaire ait pu être faite. Qui de nous y aurait songé avant la guerre? Et rien ne propage mieux une question qu'une pareille campagne.

Le grand travail qui nous attend maintenant, c'est la propagande parmi les femmes elles-mêmes. Rien ne secouera et ne réveillera mieux leur inertie que le travail social et philanthropique qui les force à réfléchir, qui leur montre à l'évidence combien ce travail restera éternellement inefficace, sans résultat satisfaisant, tant que les idées, les droits, les idéals de la femme et de la mère surtout sont condamnés à se taire dans la législation, parce que l'égoïsme de la majorité des politiciens aime mieux les charger « des tâches extérieures de la charité » plutôt que de réformer de fond en comble les maux de notre société. Et toute femme, travaillant pour le bien public et social, devrait se faire un devoir d'honneur de ne plus se mettre à la disposition publique que dans une seule activité sociale. De cette façon, on finirait par atteindre une masse de femmes, qui ne s'occupent pour le moment ni du bien, ni du mal publics, et qui se sentent bien à l'abri, tranquillement chez elles, augmentent l'égoïsme de leurs maris et de leurs fils, et leur antipathie contre le suffrage féminin. Il s'agit avant tout d'éveiller les consciences, et de faire comprendre aux femmes qu'elles aussi sont responsables de ce qui se passe dans leur pays.

Bien des voix pessimistes se font entendre qui disent que la femme suisse n'atteindra jamais ses droits politiques par la voie de la votation populaire et du jeu normal de nos institutions, et qu'il faudra un grand événement sous la pression duquel les hommes nous donneront forcément ce qu'ils nous refusent main-

tenant. Je ne suis pas de cet avis. Il ne faut pas oublier que le mouvement féministe en Suisse n'a jusqu'à aujourd'hui pas encore beaucoup occupé l'opinion publique. Mais je crois que le travail sera long et pénible, et qu'aucun désappointement ne nous donnera jamais le droit de faire, ou de ne pas faire, le moindre acte qui puisse troubler le développement paisible de notre pays. Si nous demandons le suffrage pour mieux pouvoir travailler pour notre patrie et ses enfants, nous devons continuer à mettre et à augmenter toutes nos forces, et toute notre volonté nationale à son service, en prouvant de cette manière par nos actes et notre travail que nous marchons dans le chemin du droit : *sans nous décourager*.

E. STUDER.

INSPECTRICES DE FABRIQUES

L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses a reçu, en réponse à sa lettre au Département fédéral d'Economie publique demandant la nomination d'inspectrices de fabrique, lettre que nous avons publiée dans un numéro précédent, la réponse suivante:

Berne, le 13 janvier 1920.

A l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses,

Genève.

Nous référant à la requête que vous nous avez adressée le 6 janvier, nous avons l'honneur de vous faire remarquer que l'application de la Loi sur les Fabriques est de la compétence des Cantons et non de celle de la Confédération (art. 83 de la loi). Le Conseil fédéral exerce la haute surveillance sur l'exécution de la loi (art. 84), ses organes de contrôle, à cet effet, sont les inspectatorats des fabriques. Pour l'accomplissement des devoirs que cela implique, les hommes semblent en général mieux qualifiés que des femmes. Néanmoins, ni le texte de la loi, ni celui du règlement d'application ne s'opposeraient à ce que des femmes fussent adjointes aux inspecteurs, mais l'expérience que nous avons faite lors d'inscriptions en vue d'emplois vacants, c'est que les personnes du sexe féminin ou bien ne se présentent pas, ou ne constituent que des cas tout-à-fait isolés, ce qui semblerait indiquer que le champ de travail en question ne les attire pas spécialement.

Avec l'expression de notre considération.

Pour le Département fédéral d'économie publique :
SCHULTHESS.

Cette lettre est évidemment de nature à provoquer certaines réflexions. Non pas seulement celles que peut faire naître l'appréciation de M. Schulthess « que les hommes semblent en général mieux qualifiés que les femmes pour l'accomplissement des devoirs qu'implique l'inspecteurat des fabriques », appréciation toute personnelle et que l'énumération des nombreux ateliers où l'on occupe des femmes (voir le recensement fédéral lui-même) risque d'infirmer singulièrement! mais celles que ne manquera pas d'inspirer la conclusion de cette lettre, car si un faible nombre de femmes se sont présentées pour ces postes, c'est sans doute qu'aucune organisation puissante n'a pris la chose en main, et c'est surtout parce que les femmes assez capables pour être présentées sont encore malheureusement très rares chez nous.

En effet, l'inspecteurat du travail est une carrière pour laquelle, comme pour tant d'autres carrières, il n'y a guère de moyens de se préparer. Pour les hommes, cela se fait empiriquement, pour autant que nous le sachions, et pour les femmes, cela ne se fait pas du tout. Et pourtant, quelle profession intéressante, utile, et d'importance toujours croissante, un inspecteurat féminin des fabriques ne peut-il pas offrir à notre époque? Et ne conviendrait-il pas de regarder ce qui s'est fait ailleurs à cet égard?

Dans ce domaine comme dans d'autres, la guerre a beaucoup innové, et c'est à elle que l'on doit, en France, en Angleterre, en Allemagne notamment, la création, d'abord de postes de surintendantes d'usines, et ensuite d'écoles pour surintendantes. Les usines de munitions sont heureusement fermées, mais la préparation acquise ne peut-elle être utilisée par des inspectrices de temps de paix? Et le programme de ces écoles, en le modifiant sur quelques points pour l'adapter aux besoins de notre inspecteurat des fabriques, ne peut-il inspirer des cours de préparation spéciale? Nous donnons ci-après les